

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	AGENT TECHNIQUE POLYVALENT
Condition d'accès au poste	Recrutement direct - concours interne, externe, 3 ^e voie de tel ou Examen professionnel

IDENTITE DE L'AGENT

Nom, prénom	
Statut, cadre d'emplois, catégorie, grade	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe, adjoint technique de 1 ^{ère} classe, adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe, adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe Cadre d'emplois des agents de maîtrise

PRESENTATION DU SERVICE D'AFFECTATION

Missions principales du service	Réaliser l'essentiel des interventions techniques Entretien et assurer des opérations de première maintenance au niveau des équipements, de la voirie et des espaces naturels. Gérer le matériel et l'outillage. Eventuellement réaliser des opérations de petite manutention.
Composition du service (effectif)	X personnes
Positionnement du poste	<i>Place du poste dans la structure : rattachement hiérarchique, composition de l'équipe de travail à laquelle appartient l'agent, circuit des informations etc.</i>

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Missions principales, raison d'être ou finalité du poste	Entretien et assurer des opérations de première maintenance au niveau des équipements, des bâtiments, de la voirie et des espaces naturels. Gérer le matériel et l'outillage. Eventuellement réaliser des opérations de petite manutention.
Missions et activités du poste	<i>Diagnostic et contrôle des équipements relevant de sa ou ses spécialités</i> <i>Travaux d'entretien courant des équipements</i> <i>Travaux d'entretien courant des bâtiments : maçonnerie, peinture, plomberie...</i> <i>Utilisation et maintenance courante de l'outillage</i> Exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue de la voie publique Entretien et nettoyage des espaces et voies publics, Entretien des réseaux d'eau et d'assainissement, pompes de relevage
Conditions de travail	Temps de travail hebdomadaire : Rythme de travail, Astreintes... Horaires : Lieu de travail : Moyens matériels à disposition :

<p>Profil du poste</p>	<p>Les compétences requises :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître et savoir appliquer les techniques d'électricité, de mécanique, plomberie, menuiserie ▪ Connaître et savoir appliquer les techniques et pratiques locales d'entretien des espaces verts (tonte, élagage, taille douce, arrosage, utilisation des désherbants et produits phytosanitaires, techniques alternatives au désherbage chimique, techniques de plantation ...) ▪ Connaître et savoir appliquer les techniques d'entretien de la voirie (exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements... nécessaires à la bonne tenue de la voie publique ▪ Connaître et savoir appliquer les techniques liées aux réseaux d'eau et assainissement ▪ Comprendre une notice d'entretien, un plan, une consigne ▪ Savoir faire un croquis <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les risques de toxicité des produits ▪ Connaître et savoir appliquer les règles de sécurité portant sur les activités, les matériels et les produits ▪ Détecter les dysfonctionnements d'une structure, d'un équipement, d'une machine <p>Les « savoir-être » :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rigueur ▪ Dynamisme et réactivité ▪ Bonne résistance physique ▪ Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle le recours à un spécialiste est indispensable ▪ Etre autonome au quotidien dans l'organisation du travail mais savoir se référer à l'autorité ▪
<p>Date et signature de l'agent :</p>	<p>Date et signature du supérieur hiérarchique direct ou de l'autorité territoriale</p>

L'autorité territoriale dispose du pouvoir hiérarchique qui lui permet de décider seule, en fonction des besoins et de l'intérêt du service, de modifier le volume des missions et l'affectation des agents. Ces changements s'effectuent dans le respect des missions du cadre d'emplois de l'agent, des lois et règlements qui encadrent le statut des fonctionnaires et agents publics.